

Demande l'appui du ministre pour un projet d'armement

Le 25 février 1771 – le sieur Brayer du Barré au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/29 f°211

=====

25 février 1771

Brayer du Barré

Monseigneur,

Vous avez eu la bonté de recommander le commerce particulier, et vous avez même ordonné à son égard tous les secours possibles, comme un moyen certain d'établir à demeure les Isles de France et de Bourbon. M. le Chevalier Desroches, Monseigneur, a eu la complaisance de répéter vos ordres mille fois publiquement, et a fait tout ce qui a dépendu de lui pour m'aider dans mon commerce particulier, jusqu'à se priver des écuries du Roi qu'il a eu la bonté de me céder pour y établir mes magasins et ma boutique de détail, sans être assujetti à aucune espèce de loyer, mais bien aux réparations, n'ayant eu en vue que de protéger mes opérations, et assurer le succès de mon commerce. Il n'a jamais voulu entendre à acheter mes marchandises à un prix plus bas que celui fixé pour la colonie, au contraire, il a été constamment abonné à les payer plus chères, satisfait que les habitants puissent se les procurer à un prix raisonnable. On peut voir en cela l'intention de M. le Général qui n'a à cœur que l'avantage des colons, et qui sacrifie ses propres intérêts. Je n'ai certainement qu'à me louer des bienfaits et attentions de ce Gouverneur. J'aurais bien désiré mériter les mêmes égards de M. Poivre, mais, soit que je lui aie été trop recommandé, il n'a pas regardé de même œil mes établissements d'ouvrages en différents genres. Je fais faire comme en Europe toutes les choses de nécessité, tant en fer qu'en cuivre et en fer blanc. L'estime publique que j'ai su mériter vous convaincra, Monseigneur, des peines et des soins que je prends à contribuer au bien général de la colonie.

J'attends des huiles de mon établissement des îles Séchelles et d'un voyage que j'ai fait faire à la côte de l'est pour répondre aux vues de Monsieur Desroches, en entreprenant de faire ... [faire /fabriquer] du savon. Il se trouve ici des herbes en état de faire une soude excellente.

Permettez-moi, Monseigneur, de réclamer de nouveau votre bienveillance et de vous convaincre que je me fais un devoir particulier de répondre à vos intentions pour la prospérité de la colonie. Le Mémoire que j'ai l'honneur de vous présenter par M. de Trévau, dont M. Grand Clos Meslé de St Malo est porteur d'une copie pour exécuter l'armement, vous persuadera, Monseigneur, d'une intention pure et droite avec M. Magon, de répondre à vos vues et à celles de M. le Chevalier Desroches pour l'avantage de la colonie.

Daignez, Monseigneur, accueillir le Mémoire d'un œil favorable et agréer les sentiments du profond respect avec lequel,

Je suis

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Brayer du Barré

A l'Isle de France le 25 février 1771

* * *